

Lundi 24 juillet 2023, Montreuil

L'UE poursuivie en justice pour l'approbation du plan français de la PAC, pourtant incompatible avec les lois environnementales européennes

Tout au long des négociations sur le Plan Stratégique National (PSN) de la Politique Agricole Commune (PAC) en France, le Collectif Nourrir n'a cessé de demander l'amélioration de cette politique régissant la distribution des 9 milliards d'euros de subventions européennes versées annuellement aux agriculteurs français. Mais en dépit des critiques formulées par la Commission européenne elle-même à l'égard du plan français et du manque d'ambition environnementale contraire aux législations de l'UE, ce dernier a finalement été approuvé le 31 août dernier. En conséquence, ClientEarth et le Collectif Nourrir poursuivent l'Union européenne en justice et ont déposé une plainte devant la Cour de justice de l'Union européenne le 17 juillet.

Plans Stratégiques Nationaux de la PAC : davantage de pouvoir aux États membres, sans garde-fou ?

Dans le cadre de la PAC, chaque pays de l'UE est tenu d'élaborer un Plan Stratégique National détaillant la manière dont les subventions seront utilisées pour atteindre les objectifs de la PAC. La Commission est chargée d'évaluer et d'approuver les plans nationaux avant leur adoption. En [novembre dernier](#), le Collectif Nourrir et ClientEarth ont déposé une [demande de réexamen de la décision d'approbation du PSN français](#), soutenant que la Commission européenne n'aurait pas dû approuver le PSN français en l'état, celui-ci ne répondant pas aux standards environnementaux minimums exigés par le Règlement européen de la PAC. La Commission a défendu sa décision dans une [réponse](#) adressée le 5 mai. Plutôt que de justifier le bien-fondé de l'approbation du PSN sur le fond, la Commission indique qu'elle avait un pouvoir limité pour orienter les PSN étant donné le pouvoir discrétionnaire dont disposent les États membres pour allouer leurs subventions comme ils l'entendent. Nous soutenons que ce refus de réévaluer sa décision d'approbation du PSN français va à l'encontre de son obligation légale de faire respecter ses propres lois environnementales et le cadre commun de la PAC. La Commission européenne a le devoir de s'assurer que l'argent des contribuables est utilisé pour atteindre ces objectifs en faisant en sorte que les subventions versées soutiennent des pratiques agricoles durables.

Pour Lara Fornabaio, juriste à ClientEarth, *“La crise climatique et l'effondrement de la biodiversité font déjà des ravages dans nos systèmes alimentaires, avec notamment de graves sécheresses et inondations qui dévastent les récoltes, mais aussi un déclin net des pollinisateurs. Pour avoir une chance de continuer à nous nourrir demain, le système agricole et alimentaire européen doit impérativement changer. Le pouvoir financier important de la PAC signifie qu'elle a la capacité d'assurer le fonctionnement pérenne du secteur agricole et alimentaire, en encourageant sa contribution à la réalisation des objectifs climatiques et environnementaux de l'UE. Mais si la Commission n'est pas convaincue elle-même de sa capacité à assurer ce cadre commun ambitieux,*

et de veiller à ce que les pays consacrent cet argent à des pratiques agricoles durables et résistantes, qui demande aux gouvernements de rendre des comptes ?”

L'action en justice, dernier rempart contre la faiblesse du plan français

Pour Mathieu Courgeau, co-président du Collectif Nourrir, *“Le manque d'ambition global du PSN français est depuis longtemps dénoncé par les organisations du Collectif Nourrir. Elles n'ont cessé de faire des propositions pour parvenir à un PSN répondant aux enjeux de meilleure répartition des aides, d'environnement, de bien-être animal, mais aussi d'impact sur les pays du Sud. La plainte déposée représente l'ultime tentative pour faire en sorte que la PAC réponde enfin aux préoccupations sociales et environnementales des citoyens européens. Si nous ciblons le plan français, notre démarche vise plus globalement à ce que la Commission soit en mesure d'assurer un niveau d'ambition élevé pour les PSN de l'ensemble des États membres.*

Les dernières actualités démontrent à quel point il est nécessaire de corriger le tir pour mettre le PSN au service de la transformation de notre système agricole. Dans son [rapport](#) publié le 29 juin, le Haut Conseil pour le climat déplore une fois de plus le *“faible niveau d'ambition des mesures du PSN face aux objectifs climatiques et l'absence de perspective d'ensemble pour l'avenir de l'élevage”*. Quant à nos critiques sur le nouvel éco-régime censé verdir la PAC, elles sont encore une fois confirmées par [un article récent de l'INRAE](#) démontrant notamment que *“99,6% des exploitations agricoles métropolitaines (...) peuvent (...) accéder au niveau standard du paiement sans aucune modification de leurs pratiques”*.

Une audience au Tribunal pourrait avoir lieu d'ici fin 2024, pour un arrêt rendu en 2025. Nous espérons que celui-ci obligera la Commission à réévaluer le plan stratégique français et, in fine, appellera la France à l'améliorer. Pour le Collectif Nourrir, la PAC reste indispensable pour soutenir les agriculteurs, mais elle doit répondre de façon courageuse aux défis climatiques, environnementaux et socio-économiques que ces derniers vont devoir affronter. A l'heure où le volet agricole de la planification écologique est discuté, la demande de révision du PSN dès 2024, afférente à notre démarche juridique, apparaît d'autant plus indispensable.

EN SAVOIR PLUS

À propos de [ClientEarth](#)

ClientEarth est une organisation à but non lucratif qui utilise la loi pour créer un changement systémique qui protège la Terre pour - et avec - ses habitants. Nous luttons contre le changement climatique, protégeons la nature et stoppons la pollution, avec des partenaires et des citoyens du monde entier. Nous tenons l'industrie et les gouvernements responsables et défendons le droit de chacun à un monde sain. Depuis nos bureaux en Europe, en Asie et aux États-Unis, nous façonnons, mettons en œuvre et appliquons la loi, pour construire un avenir pour notre planète dans lequel les gens et la nature peuvent prospérer ensemble.

À propos du [Collectif Nourrir](#)

Le Collectif Nourrir est une plateforme française inter-organisations constituant un espace commun de réflexion et d'action, œuvrant à la refonte du système agricole et alimentaire. Rassemblant des organisations paysannes et citoyennes françaises, le Collectif travaille à la mise en place de politiques agricoles et alimentaires justes, démocratiques et écologiques, afin d'assurer notre souveraineté alimentaire, garantir le respect du Droit à l'alimentation, permettre aux producteurs et productrices de vivre de leur métier, et favoriser les dynamiques du vivant.

Contacts presse

Collectif Nourrir : juliette.sainclair@collectifnourrir.fr - 07 57 48 38 34

ClientEarth : bvergnaud@clientearth.org - +32 (0)47 188 70 95